

17e ANNÉE

OCTOBRE 1916

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

Exposition d'échantillons allemands

Nouveaux règlements de la Chambre de commerce

L'après-guerre économique;

Laboratoires de chimie industrielle

L'offre et la demande

LIGNE

—
Service
 DE
Londres et Southampton
 à
Québec et Montréal

The Cunard S. S. Co., Ltd.
 LIVERPOOL, Pier Head.
 LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
 29 Cockspur St. S. W.
 PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

CUNARD

—
Canadien
 DE
Montréal à
Londres via Falmouth

Jules Hone, Travel Agencies
 9 Boul. St. Laurent, Montréal.

The Robert Reford, Co., Ltd.
 Montréal, Toronto, Québec,
 St. Jean, N. B., Portland, Me
 Halifax, N. E.

Les Membres de la Chambre de Commerce de Montréal, de passage à Québec, trouveront toujours ce qu'il y a de plus recherché en fait d'articles de fumeurs, A NOS MAGASINS

JOS. COTE



Le plus grand
établissement d'articles de fumeurs à Québec.

Bureau principal et département de gros :
188 RUE ST-PAUL

ST-ROCH:
 Succursale: 179 rue St-Joseph.

HAUTE VILLE:
 Succursale: 26 rue St-Jean.

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE:
 Succursale: 242 rue St-Jean.

BASSEVILLE:
 Succursale: 76 Côte de la Montagne.

ST-SAUVEUR:
 Succursale: 459 rue St-Joseph et
 700 St-Valier.

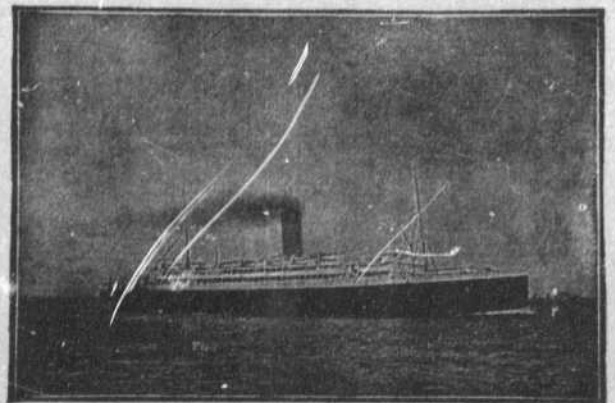
N.B.—L'enseigne des deux pipes J. C. plus haut désignée à chaque magasin.

WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE
 Billets de connaissance circulaires de Paris, Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., aussi de la Suisse.
 Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. Pour informations et départs des navires, s'adresser aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie ou à



POUR FRET—Hernu Ferron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Havre; E. Molroud et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

POUR PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; E. LePont-A. Le Zilec, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 Boul. St-Laurent.
W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.
J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1915-16

PRESIDENT

M. LUDGER GRAVEL, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

1er VICE-PRESIDENT

M. J.-E.-C. DAOUST, architecte, du bureau Gauthier et Daoust, 126 rue St-Jacques.

TRESORIER

M. JOSEPH FILIATRAULT, propriétaire de la MAISON FILIATRAULT, 429 boul. St-Laurent.

2ème VICE-PRESIDENT

M. JOSEPH QUINTAL, négociant en grain, 59 rue St-Pierre.

SECRETARE

M. RODOLPHE BEDARD, L. I. C., comptable ex-... bureau 604 Edifice Shaughnessy 137 rue McGill.

AVOCATS-CONSEILS

Me LEON GARNEAU, C. R., 86 Ouest, rue Notre-Dame.

Me EDOUARD FABRE-SURVEYER, C. R., 675 Dominion Express Bldg.

CONSEIL D'ARBITRAGE:—MM. Ludger Gravel, Frank Pauzé, le géo Geoffrion, C.-H. Catelli, Isais Préfontaine, O.-S. P

néral Labelle, Adéiard Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, L.-E. errault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput.

CONSEILLERS

M. Baillargeon, J.-E., ent. de camionnage, 326 Est, rue Ontario.
M. Berthiaume, Oscar-F., maire de Saint-Bruno.
M. Brodeur, A.-N., de la Cie A.-N. Brodeur, 86 rue St-Pierre.
M. Cabana, J.-N., de Cabana frères, 252 ave Laurier Ouest.
M. Chevrier, J.-N., gérant du "Devoir", 43 rue St-Vincent.
M. Desmarais, Eugène, marchand d'orn, d'église, 21 Ouest Notre-Dame.
M. de Tonnancour, L.-J., marchand-tailleur, 61 Est, rue Notre-Dame.
M. Frigon, A.-P., de Cyr, Gonthier et Frigon, 103 rue St-François-Xavier.
M. Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co., Edifice "La Patrie".
M. le It-col. Gear, V.-p., de la Cie R. Reford, 25 rue St-Sacrement.
M. Grothé, Raoul, de L.-O. Grothé et Cie, 556 boul. St-Laurent.

M. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert et Cie, 23 Est, rue St-Paul.
M. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
M. Lambert, Alfred, manufacturier de chaussures, 16 Ouest, rue Notre-Dame.
M. Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
M. Martin, C.-E., de P.-P. Martin et Cie, 50 Ouest, rue St-Paul.
M. Rolland, Emile, de l'imprimerie moderne, 39 rue Dowd.
M. Saucier, J.-H.-Paul, rep. de commerce, 99 Ouest boul. St-Joseph.
M. Wayland, W.-A., gér. de la Cie des Frais Funéraires, 242 Est, Ste Catherine.
M. Wilson, Hon. J.-M., de la Cie Boivin, Wilson, 468 Ouest, rue St-Paul.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL.

1.—Anciens présidents.

M. H. Laporte, de Laporte, Martin et Cie, 584 Ouest, rue St-Paul.
M. Joseph Contant, pharmacien, 231 Est, rue Notre-Dame.
M. L.-E. Geoffrion, financier, 284 Ouest, rue Lagouchetière.
M. H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 626 rue Davard, Outremont.
M. Damase Masson, Richelieu, P. Q.
M. C.-H. Catelli, ancien industriel, 626 ave de l'Hôtel de Ville.
M. Isais Préfontaine, financier, 455 Transportation Bldg.
M. O.-S. Ferrault, gér. de l'Imperial Tobacco, 900 rue St-Antoine.

M. Frédéric-C. Larivière, march.-quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
M. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, 2 rue de Bresoles.
M. le général Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110 Ouest, rue Notre-Dame.
M. Adéiard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
M. Frank Pauzé, marchand de bois, 326 avenue Green.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers.

Hon. Alph. Racine, 70 Ouest, rue St-Paul.
M. Ubalde Garand, 48 Ouest, rue Notre-Dame.
M. L.-J.-A. Surveyer, 52 boul. St-Laurent.
M. S.-D. Joubert, 238 Ouest, rue Notre-Dame.

M. J.-B.-A. Lanctôt, 212 boul. St-Laurent.
M. Joseph Fortier, 210 Ouest, rue Notre-Dame.
M. Geo. Gonthier, 103 rue St-François-Xavier.
M. J.-A.-E. Gauvin, 550 Est, rue Ste-Catherine.

Membre d'honneur de la Chambre.—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1916-17

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. Alfred Lambert, président; MM. Isais Préfontaine, Jos. Quintal, A.-A. Labrecque, J.-O. Labrecque, J.-N. Chevrier, Emile Rolland, R.-O. Grothé, Aift d Roy.

Agriculture et colonisation.—M. Adéiard Fortier, président; MM. Oscar F. Berthiaume, L.-M. Conseiller, Etienne Blanchard, Dr Brisson, Wilfrid Cédilot, Raymond Raymond.

Beurre et fromage.—M. Fortunat Monette, président; MM. J.-A. Vaillancourt, Charles Langlois, Wilfrid Champagne, L.-O. D'Argencourt.

Bulletin.—M. Jos. Contant, président; MM. J.-N. Chevrier, Emile Rolland, H. Godin, J.-E. Pelletier.

Comptabilité.—M. Henri Vian, président; MM. Geo. Gonthier, W.-A. Wayland, Jos. Desautels, Eug. Prévost.

Cuir et peaux.—M. A.-S. Lavallée, président; MM. S.-D. Joubert, Alfred Lambert, J.-B.-A. Lanctôt, Jos. Daoust.

Enseignement technique et industries.—M. J.-N. Cabana, président; MM. F.-C. Larivière, Jos. Fortier, J.-G.-A. Fillion, T. Trudeau.

Epiceries et produits alimentaires.—M. Armand Chaput, président; MM. Nap. Gendreau, Joseph Ethier, J.-H.-E. Pelletier, J. D. Boileau.

Expansion du commerce.—M. J.-N. Cabana, président; MM. C.-H. Catelli, O.-S. Ferrault, le général Labelle, Adéiard Fortier, Frank Pauzé, R.-O. Grothé, Oscar-F. Berthiaume.

Expositions et musées.—M. A.-N. Brodeur, président; MM. C.-H. Catelli, le général Labelle, J.-B. Baillargeon, J.-O. Gareau, J.-A. Beaudry, le Dr. Bournival.

Fers et métaux.—M. Alfred Jeannotte, président; MM. F.-C. Larivière, L.-J.-A. Surveyer, Arthur Léger, Alex. Froehomme, Alfred Barrette, John Duard.

Finances.—M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. Jos. Filiatrait, Jos. Fortier, Eug. Desmarais, J.-H.-Paul Saucier.

Hautes études commerciales.—M. Jos. Quintal, président; MM. Adéiard Fortier, Frank Pauzé, Geo. Gonthier, Alfred Lambert.

Immeuble de la Chambre.—M. A.-P. Frigon, président; MM. Frank Pauzé, J.-E.-C. Daoust, Jos. Quintal, C.-E. Martin, W.-A. Wayland.

Législation.—L'hon. M. N. Péroudeau, président; MM. J.-M. Wilson, sénateur; W.-L. Gear, Edouard F. re-Surveyer, C. R., Edouard Montpetit, C. R., Léon Garneau, C. R., J.-N. Cabana.

Mines, bois et forêts.—M. Frank Pauzé, président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-L. Dansereau, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-P. Dupuis.

Nouveautés.—M. C.-E. Martin, président; MM. Alphonse Racine, conseiller législatif, Jos. Filiatrait, L.-C. de Tonnancour, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-F. Loisel, J.-P. Gervais.

Produits chimiques.—M. J.-A.-E. Gauvin, président; MM. Jos. Contant, J.-G.-A. Fillion, J.-A.-D. Godbout, Arthur Décar, Henri Lanctôt.

Réception.—M. le général Labelle, président; MM. Léon Gagné, Emile Rolland, R.-O. Grothé, Eugène Desmarais, Victor Tardif, Arthur Gadoury.

Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.—M. C.-H. Catelli, président; MM. Jos. Quintal, Adéiard Fortier, Jos. Filiatrait, J.-B. Baillargeon, W.-L. Gear, Léon Gagné, C.-E. Racine.

Vins et liqueurs.—M. J.-M. Wilson, sénateur, président; MM. Armand Chaput, Z. Hébert, Joseph Ethier, Nap. Gendreau.

Voyageurs de commerce.—M. J.-H.-Paul Saucier, président; MM. J.-M. Cabana, C.-N. Robitaille, L.-N. Velleux, J.-Emile Roy, G. Normand, Roméo Brossess.

**Le Confort,
l'Élégance
et la durée**

Se trouvent réunis dans la
chaussure

“DAISY”

A trépointe Goodyear pour
hommes.

En vente chez tous les principaux
marchands du Canada.

MANUFACTURÉE PAR

Dufresne & Galipeau Ltd



EXIGEZ la marque “ALLIGATOR”

quant vous achèterez

DES

**Malles, Sacs de Voyage,
Harnais, Etc.**

Cette marque est la garantie d'une
qualité supérieure. Les marchandises qui
la portent donnent un meilleur service et
une plus longue durée. Elles ne sont pas
plus dispendieuses que les autres.

Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.

Tél. Bell Est 1118

Résidence Tel. Est 2384

355 PROVIDENCE

JOS. LAURIER

Ingénieur sanitaire et expert
en chauffage, ventilation, etc.

Spécialités:

Plomberies

Chauffage

Couverture

Métaux

377-379 Rue ONTARIO Est

Montréal

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre
Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaaska
et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on s'initie à donner
de meilleurs chars, un service rapide et toute l'accom-
modation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortier-
ville étant à 55 milles de Lévis, cela raccourcira le trajet
considérablement quand le réseau sera complété entre la
Vieille Capitale et la Métropole.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes
les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources **Abénakis** connues de tous les Etats-Unis
et du Canada pour les guérisons nombreuses que leur eau
fait, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via
St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable et
un commerce important, est relié directement à Montréal
par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle direction, les trains entrent et sortent
directement de Montréal — gare Bonaventure — sans
transbordement à St-Lambert, comme autrefois.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

GARE BONAVENTURE

**Océan
Limité**

7.15 p.m.

Tous les jours

**Express
Maritime**

9.25 a.m.

Tous les jours
excepté le samedi

Pour tous les endroits dans les

Provinces Maritimes

Bureau des Billets pour la Ville: Edifice Transportation, 122
rue St-Jacques, téléphone Main 8700; Gare Bonaventure,
Hôtel Windsor et 9 Boul. St-Laurent.

W. A. BAKER, C.R.
AVOCAT

Tél. Main 1702 58, rue St-Jacques

Sir P. E. LeBlanc, K.C.M.G. Alfred Forest, LL.M.
Edm. A. Brossard, C.R. Arthur Lalonde, LL.B.
F. G. Coffin, LL.B.

LeBlanc, Brossard, Forest Lalonde & Coffin
AVOCATS
55 RUE SAINT-JACQUES
Edifice du "Crédit Foncier",
Montréal.
Tél. Main 8494-8495
Adresse télégraphique "Blansard".

F. W. Hibbard, C.R.
Louis Gosselin, C.R. Hon. R. Dandurand, C.R.
Conseil

HIBBARD, GOSSELIN & MOYSE
AVOCATS

Tél. Main 5187 107, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Main 7730 Cables "FARSURVEY"

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce,
de l'étude de

SURVEYER, ACHIM & COONAN,
Avocats et Commissaires,
EDIFICE DOMINION EXPRESS,
145, rue ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 1859.

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de Successions,
30, rue S.-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 878 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

**BREVETS
D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

angle rue Ste-Catherine Phone: up 6474

Tél. Main 3325

J. ALBERT SAVIGNAC

NOTAIRE

(autrefois de Biron et Savignac)

Spécialité: Examen de titres, règlement de
difficultés commerciales, difficultés de famille,
successions; placements de capitaux à taux très
avantageux. Prêts aux fabriques et aux com-
missions scolaires.

Bureau: 99 rue St-Jacques,

Edifice Banque Nationale

Le soir après 7 hrs: 322 Sherbrooke Est.

Tél. No. 1642

TEL. BELL MAIN 8240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL.

Estimés, Plans et Devis.

Ch. 18 Edifice Assurance Royale
PLACE D'ARMES, - MONTREAL.

Tél. Bell Main 375

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique.

Arpentage, Plans, Devis, Estimés, etc., pour
toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts,
pouvoirs d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Arthur Surveyer & Cie

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levés de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 274 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL.

INGENIEUR - ARPEUTEUR

ARCHITECTE

ARTHUR VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de Commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sion — Bornage — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

INVENTIONS
Marques de
Commerce

Protégées dans tous les pays.

Informations gratuites.

EDIFICE POWER, Ch. 528-536,

83 rue CRAIG OUEST

Enregistrées aux Etats-Unis

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience

Tél. Main 3025

MONTREAL

Tél. Main 4702

Tel. St-Louis 481

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, Devis, Estimations pour: Aqueducs, Sys-
tème d'égouts, Système d'Éclairage, Pavages,
Installations Hydro-Électriques, Pont, Mesu-
rages, Rapports financiers.

72 Notre-Dame Est, Montréal.

Ubalde Garand

Tanorède D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tél. Bell Main 6629

J. B. D. Légaré

Courtier en Immeubles
et Promoteur

11, rue ST-JACQUES,

MONTREAL

Tel. Bell Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 Boul.

St-Laurent
MONTREAL



PELLERIN & MASSON

Tél. Est 1649

Tél. Est 1075

MANUFACTURIERS

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

AMEUBLEMENTS et ARTICLES de BUREAUX

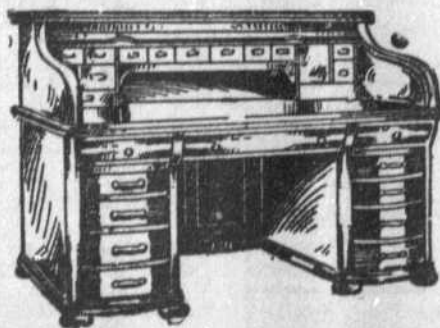
Langevin & L'Archevêque

RUE ST-JACQUES

Impressions — Papeterie — Reliure
Livres — Librairie.

Bibliothèques à sections

Pupitres,
Chaises,
Casiers.



MM. Langevin et
L'Archevêque
sont membres de la
Chambre de Com-
merce.

Tél. MAIN 1948



Un jardin de Prix

C'est une grande satisfac-
tion de cultiver, dans son
jardin, des légumes et des
fleurs qui peuvent être exhi-
bés dans les grands concours
de potagers et d'horticulture.
Vous atteindrez ce but en se-
mant les GRAINES DE
HAUTE QUALITE

D et F

Par l'emploi exclusif des graines **D ET F**, M. F. S.
Watson, de Lachine, P. Q., a, l'an dernier, remporté
55 premiers prix.

Ayez votre jardin à prime l'été prochain.

Catalogue gratis sur demande.

Dupuy & Ferguson

38 Place Jacques-Cartie - Montréal.



WHITE HORSE Scotch

+
Tonique
pour le
coeur,
digestif,
non-
gouteux.



BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement — Un an: \$1.00
Le numéro: 10

MONTREAL, OCTOBRE 1916

Le service gracieux du Bulletin est
fait à tous les membres de la Chambre.

EXPOSITION D'ECHANTILLONS ALLEMANDS

Il s'est tenu ce mois-ci à Montréal, sous la direction de M. H. Kershaw, délégué par le Board of Trade de Londres, une exposition d'articles de fabrication austro-allemande: textiles, tissus et filés, boutons, épingles, aiguilles, agrafes, maroquinerie, verrerie et faïence, quincaillerie (fer, émail, aluminium), outils, coutellerie, accessoires électriques, brosse, instruments de musique, chromos, etc...

L'objet manifeste de cette exposition était de faire connaître aux manufacturiers canadiens les articles d'origine austro-allemande auxquels ils pourraient substituer des objets de fabrication canadienne, sur notre propre marché d'abord, sur les marchés extérieurs ensuite.

Or, la presque totalité des marchandises exposées étaient précisément de celles dans la fabrication desquelles nous sommes incapables de concurrencer l'industrie austro-allemande. Sauf quelques objets (outils, tissus et filés, petites machines, ustensiles, etc...), c'était de la camelote. Mais il faut s'entendre sur le sens de ce mot. Un économiste français, M. Artaud, a exprimé clairement une pensée simple, qui échappe cependant à beaucoup d'hommes d'affaires de tous les pays, mais dont les industriels allemands sont pénétrés: "Il n'y a pas de camelote ou des objets soignés; il y a des besoins, des objets offerts et des prix".

Où qu'on aille, quoi qu'on achète, on en a toujours pour son argent. Il y a, quelque part au monde, des pauvres gens qui ne peuvent pas payer plus de 3 sous pour un rasoir, de 2 sous pour des ciseaux, de 1 sou pour un petit jouet de ferblanc; il se trouve des industriels allemands pour leur livrer ces objets à ces prix: nous l'avons vu à l'exposition du Winter Club. Mais d'autres industriels austro-allemands vendent à des clients riches les objets les plus chers et les mieux finis. C'est à dire que le manufacturier allemand, loin de régler sa production sur son propre goût, s'efforce de l'adapter aux besoins et à la capacité d'achat de ses clients possibles. Pour ne prendre qu'un exemple, il est certain que le rasoir à 3 sous — nous l'avons touché — ne pourra jamais satisfaire que certaines tribus africaines auxquelles un industriel canadien ne réussira jamais à rien vendre. Le manufacturier allemand peut vendre un rasoir 3 sous, des ciseaux 2 sous et un jouet 1 sou, parce qu'il les fabrique en séries

et les livre par millions d'unités et aussi parce que les chemins de fer allemands et la marine marchande allemande — allemande *über alles* — lui consentent des prix de transport minimum, sans parler du bon marché relatif de la main d'oeuvre. Le manufacturier canadien ne le pourrait pas parce qu'il ne trouverait pas son profit sur l'énormité du débit: faute d'une marine marchande canadienne, il serait dans l'impossibilité de livrer directement et sans grands frais sa camelote aux pays lointains; il ne trouverait vraisemblablement pas un seul acheteur au Canada même, où une population minuscule est répandue sur un immense territoire, et où les classes pauvres elles-mêmes n'achètent pas d'objets à 2 sous.

Nous faire voir surtout des articles qu'un industriel canadien ne pourrait imiter sans en subir des pertes de temps et d'argent, c'était inutile, ce pouvait même être dangereux. Cette exposition présentait encore le danger d'accréditer l'erreur courante que les Allemands ne fabriquent que de la camelote. Si cela était vrai, nous n'aurions à redouter leur concurrence nulle part. Mais la vérité est autre. Les Allemands, règle générale, commencent par se renseigner sur l'état du marché dont ils veulent s'emparer. Quand ils sont bien au fait, ils se mettent à fabriquer ce qui convient à leurs clients possibles, sous le rapport du prix d'abord, puis de la qualité. C'est pourquoi nous devons nous préparer à la lutte contre le commerce austro-allemand, au Canada aussi bien qu'à l'étranger.

Nous ne pouvons vaincre l'industrie allemande sur tous les marchés et sur tous les articles. Mais nous le pouvons sans doute dans quelques pays et pour certains objets. Pour y réussir, il ne faut pas que les industriels canadiens éparpillent leur activité sur une trop grande multiplicité de marchandises, ni que nos exportateurs dispersent leurs efforts sur un trop grand nombre de marchés. Il importe que les hommes d'affaires canadiens déterminent quels sont les objets marchands que nous pouvons fabriquer à meilleur compte que les autres pays; il importe qu'ensuite ils se mettent résolument au travail en vue d'améliorer nos procédés industriels et nos méthodes commerciales.

Pour vaincre, dans le domaine où cela nous est possible, la concurrence austro-allemande, il faut faire mieux que l'adversaire.

Commission de Législation

Règlements de la Chambre de commerce du district de Montréal

Le Conseil de la Chambre de commerce, à sa séance du 10 mars 1915, pria la Commission de législation de mettre à l'étude, en vue de l'amender, l'article 25 des règlements de la Chambre, relatif aux absences des conseillers.

La Commission de législation, dans un rapport adopté par le Conseil le 21 avril de la même année, suggérait que tous les règlements fussent mis à l'étude et qu'un projet de refonte fût préparé.

En conséquence, la Commission de législation fait rapport qu'elle a élaboré le projet de règlements suivant, qu'elle a l'honneur de soumettre au Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal.

REGLEMENTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

(Adoptés, après quelques amendements le 4 octobre 1916.)

INTERPRETATION

1.—Les mots "la Chambre" signifient: la Chambre de commerce du district de Montréal.

2.—Les mots "le Conseil" signifient le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal.

ADMISSION

3.—Tout marchand, courtier, industriel, fabricant, artisan, gérant de banque ou agent d'assurances peut, à sa demande et sur engagement écrit de se conformer aux règlements de la Chambre de commerce, en devenir membre sur la proposition de deux membres qualifiés et après rapport favorable du comité des finances. Néanmoins, aux mêmes conditions, toute autre personne peut être admise si elle est recommandée par le Conseil de la Chambre de commerce à une assemblée générale.

Peuvent être membres d'honneur de la Chambre les personnes qui ont rendu ou qui, par leur position officielle, pourraient rendre des services à la Chambre.

4.—Les demandes d'admission à la Chambre doivent être faites par écrit, et signées par le candidat.

5.—Les noms des aspirants sont affichés dans la salle des réunions durant les quinze jours qui précèdent les assemblées régulières ou spéciales de la Chambre. Les candidats sont admis par les voix des deux tiers des membres présents à ces assemblées.

6.—Un certificat d'admission, portant le sceau de la Chambre et les signatures du président et du secrétaire, est délivré aux membres en règle.

7.—Les membres se divisent en deux catégories: membres actifs, résidant ou faisant affaires dans le district de Montréal; membres correspondants.

MEMBRES A VIE

8.—Sont membres à vie ceux qui paient d'avance dix années de contribution.

DROIT D'ENTREE

9.—Le droit d'entrée est de \$5.00.

CONTRIBUTIONS

10.—La contribution annuelle, payable d'avance au 1er janvier, est de \$5.00 pour les membres actifs, et de \$2.00 pour les membres correspondants. Toutefois, si un membre n'est admis qu'après le 1er octobre, sa première contribution lui est comptée pour le reste de l'année et l'année civile suivante.

DEMISSIONS

11.—Aucune démission n'est acceptée si elle n'est écrite et si le démissionnaire n'est pas en règle avec la Chambre. (S. R. C. ch. 124, art. 19.)

LE CONSEIL

12.—Le Conseil se compose du président, des deux vice-présidents, du trésorier, du secrétaire et de vingt membres de la Chambre. De plus, les anciens présidents, vice-présidents et trésoriers, désirant faire partie du Conseil et jouir de toutes les prérogatives de cette fonction, peuvent être mis en nomination par quatre membres qualifiés.

CONSEILLERS

13.—Les officiers et les conseillers sont élus chaque année par les membres en règle.

ELECTIONS

14.—Le deuxième mercredi de février, jour fixé par les présents règlements pour l'assemblée générale annuelle, la Chambre élit de la manière suivante les membres de son Conseil:

a) Le troisième mercredi précédant l'assemblée générale annuelle a lieu une assemblée spéciale. La liste des présences requise par l'article 30 des règlements est déposée sur la table afin que les membres de la Chambre puissent en prendre connaissance; et les candidats au Conseil, membres en règle de la Chambre, sont désignés sur propositions écrites remises au secrétaire.

Ces propositions sont signées séparément, pour le président, les vice-présidents, le trésorier et le secrétaire, par au moins six membres qualifiés; pour les autres candidats au Conseil, par au moins quatre. Et elles sont affichées dans la salle des délibérations jusqu'au jour de l'assemblée générale annuelle.

b) S'il n'y a qu'un candidat à une charge d'officier de la Chambre, il est déclaré élu séance tenante.

c) Le choix des candidats étant fait, le secrétaire adresse par la poste à tous les membres un bulletin de vote portant ses initiales et les noms des candidats ainsi que ceux des signataires des bulletins de présentation. Le bulletin de vote est accompagné d'une enveloppe de retour adressée au secrétaire. Le votant, avant de déposer ou d'expédier son bulletin, signe son nom sur l'enveloppe.

d) Les bulletins de vote sont reçus sous enveloppe et déposés dans l'urne jusqu'à cinq heures du soir l'avant-veille de l'assemblée générale annuelle.

e) Les membres votent pour vingt candidats, ni plus ni moins, en rayant à l'encre, sur leur bulletin, les noms de ceux pour qui ils ne désirent pas voter.

f) Si vingt membres ou moins sont mis en nomination; ou si un ou plusieurs déclinent par écrit la candidature, et qu'ainsi vingt membres ou moins briguent les fonctions de conseillers, ces candidats sont proclamés élus.

g) Dans le cas où vingt membres n'ont pas été mis en nomination ou n'ont pas accepté de l'être, le Conseil, à sa première réunion, remplit la ou les vacances par la nomination de membres qualifiés.

SCRUTATEURS

15.—Le jour où se fait le choix des candidats au Conseil, l'assemblée désigne, parmi les membres qualifiés, trois scrutateurs.

16.—Les scrutateurs s'engagent sous serment à garder le secret sur le résultat de l'élection. Ils dépouillent le scrutin, la veille de l'assemblée générale annuelle, à partir de neuf heures du matin et sans interruption. Le rapport de leurs opérations, signé par les scrutateurs ou la majorité, est mis sous enveloppe cachetée et remis au président de l'élection. Celui-ci le communique à l'assemblée générale annuelle.

17.—Les scrutateurs tiennent pour nul tout bulletin double, tout bulletin comportant plus ou moins de vingt votes, tout bulletin dévoilant le nom du votant, et tout bulletin sous enveloppe sans signature.

18.—Tout bulletin maculé, illisible ou contenant des erreurs n'est remplacé que s'il est remis au secrétaire, qui en tient compte. Tout membre déclarant n'avoir pas reçu son bulletin ou l'avoir perdu, peut en réclamer un autre au secrétaire, qui en prend note.

19.—Un bulletin déposé dans l'urne ne peut plus être réclamé.

20.—Au cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, l'assemblée fait le choix séance tenante et au vote secret de l'un de ces candidats.

21.—Si quelqu'un des scrutateurs, ou les trois sont empêchés de remplir leurs fonctions, le président nomme les remplaçants nécessaires.

ABSENCES

22.—Tout membre du Conseil décédé, démissionnaire ou absent des assemblées pendant six mois consécutifs sans avoir obtenu un congé, est remplacé par le Conseil, son remplaçant étant élu par la majorité des conseillers présents. (S. R. C. ch. 124, art. 13.)

SERMENT D'OFFICE DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

23.—Avant d'entrer en fonctions, les président et vice-présidents prêtent et souscrivent, devant le maire de la cité ou devant un juge de paix, serment dans les termes suivants:

"Je jure de remplir fidèlement mes devoirs comme de la Chambre de commerce du district de Montréal et, dans toutes matières se rattachant à l'accomplissement de ces devoirs, de faire toutes choses, et ces choses seulement, qu'en conscience je croirai propres à atteindre le but pour lequel ladite Chambre de commerce a été constituée, suivant son vrai sens et intention. Ainsi Dieu me soit en aide. (S. R. C. 1906, ch. 124, art. 12.)

LE PRESIDENT, LES VICE-PRESIDENTS

24.—Le président, ou en son absence, le premier ou le second vice-président, suivant le cas, ou bien encore, en leur absence, un conseiller désigné par l'assemblée, préside et, dans le cas d'égalité des voix, a voix prépondérante.

25.—Le président de la Chambre est membre *ex-officio* de toutes les commissions.

LE TRESORIER

26.—Le trésorier a la garde de la comptabilité et de la caisse de la Chambre; il perçoit tous loyers, contributions, impositions quelconques dus à la Chambre; il paie tous comptes dus après approbation de la commission des finances. Il dépose les fonds perçus dans une banque choisie par le Conseil. Il fait aussi rapport de ses opérations tous les trois mois ou plus souvent, à la demande du Conseil.

27.—Les chèques sont signés par le président et le trésorier.

28.—Tout document ou acte engageant le crédit de la Chambre est signé, avec l'assentiment du Conseil, par le président, le trésorier et le secrétaire.

LE SECRETAIRE

29.—Le secrétaire a la garde des archives. Il tient les procès-verbaux des assemblées de la Chambre, du Conseil et des commissions. Il est membre *ex-officio* de toutes les commissions.

30.—Le jour de l'assemblée générale spéciale de la mise en nomination, le secrétaire devra avoir préparé un relevé des présences des conseillers aux séances de la Chambre, du Conseil et des commissions tenues au cours de l'exercice.

ASSEMBLEES DE LA CHAMBRE, DU CONSEIL ET DES COMMISSIONS

31.—Outre l'assemblée générale annuelle, les assemblées générales ont lieu les premiers mercredis de mars, juin, septembre et décembre. (S. R. C. ch. 124, art. 15.)

32.—Le Conseil ou la majorité de ses membres convoque au besoin des assemblées spéciales de la Chambre. (S. R. C. 1906, ch. 124, art. 16.)

33.—Le Conseil se réunit le mercredi de chaque semaine ou tout autre jour à l'appel du président ou sur demande de deux conseillers. (S. R. C. ch. 124, art. 25.)

34.—Le Conseil nomme autant de commissions que les circonstances l'exigent.

35.—Les membres des commissions choisissent leur président.

36.—Au cas d'absence ou de maladie du président d'une commission, et dans le cas où une question a été référée à deux commissions réunies, la convocation est faite par le président de la Chambre, qui préside.

37.—Les réunions de la Chambre, du Conseil et des commissions, tombant un jour non juridique, ont lieu le jour juridique suivant.

LES DELIBERATIONS

38.—Le quorum des assemblées générales est de neuf membres; celui des assemblées du Conseil, de cinq; celui des commissions, de trois.

39.—Les délibérations sont conduites d'après les usages parlementaires du Canada.

40.—Toute proposition autre que celle prévue par l'article 46 peut devenir, à la demande d'un membre, avis de motion.

QUESTIONS D'ORDRE ET DE PRIVILEGE

41.—Les questions d'ordre et de privilège sont décidées par le président. Sa décision ne peut être infirmée que par le vote de la majorité des membres présents.

RAPPORT ANNUEL

42.—Le secrétaire, à moins que le Conseil n'en décide autrement, fait imprimer et distribuer aux membres de la Chambre, huit jours avant l'assemblée générale annuelle, un rapport des opérations de l'année écoulée. Ce rapport est aussi adressé aux membres des législatures fédérale et provinciale du district de Montréal.

EXERCICE FINANCIER

43.—L'exercice financier de la Chambre concorde avec l'année civile.

VERIFICATEURS

44.—Le Conseil, à sa première assemblée régulière après les élections, choisit parmi les membres de la Chambre deux personnes compétentes pour reviser la comptabilité. Les vérificateurs font rapport de leur travail tous les ans ou plus souvent, à la demande du Conseil.

45.—Les documents officiels doivent porter le sceau de la Chambre.

LES REGLEMENTS

46.—Aucun règlement, nul changement n'entrera en vigueur à moins de l'assentiment des deux tiers des membres présents à une assemblée générale ou spéciale, et à moins qu'il ne soit fait conformément aux prescriptions des Statuts refondus du Canada, chap. 124, art. 22.

47.—Les présents règlements régiront la Chambre et le Conseil concurremment avec la loi fédérale des Chambres de commerce (S. R. C. 1906, chap. 124. — 7 et 8 Edouard VII, chap. 9.)

48.—Les présents règlements, substitués à tous les règlements antérieurs, entreront en vigueur le 1er janvier 1917.

Le président de la Commission:
N. PÉRODEAU

Le Congrès de Sorel

Rapport des délégués sur la participation de la Chambre de commerce du district de Montréal au congrès de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, tenu à Sorel les 12, 13 et 14 juin 1916.

Conformément aux désirs du Conseil, la Chambre de commerce du district de Montréal était représentée au congrès de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, tenu à Sorel les 12, 13 et 14 juin 1916, par MM. Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, J.-N. Cabana et Edouard Fabre-Surveyer, avocat conseil. MM. le général Labelle, Jos. Filiatrault, R. Bédard, le Dr Brisson s'étaient joints aux délégués.

Le Congrès a mis à l'étude plusieurs questions: on trouvera le compte-rendu des délibérations auxquelles elles ont donné lieu dans un *Annuaire* de la Fédération, qui sera publié prochainement. Nous nous bornerons aujourd'hui à énumérer les questions dont la Chambre de commerce avait confié l'étude à ses délégués, et qui ont été prises en considération par le congrès:

Elaboration d'une nouvelle loi de faillite.

Uniformité des lois commerciales.

Rendre exécutoire dans tout le Canada les jugements rendus dans une province.

Abolition de l'insaisissabilité des traitements des fonctionnaires fédéraux.

Conférer l'authenticité dans tout le Canada aux actes notariés de la province de Québec.

Empêcher le double prélèvement de la taxe successorale.

Amendements à la loi d'immigration.

Recommandation au Gouvernement d'adopter le système métrique.

Faciliter l'usage de l'alcool pour des fins d'industrie.

Indication des routes rurales.

Ludger GRAVEL

J.-E.-C. DAOUST

J.-N. CABANA

Commission pour l'expansion du commerce

L'APRES-GUERRE ECONOMIQUE

Le Conseil a transmis à la Commission pour l'expansion du commerce une résolution du Royal Colonial Institute, à laquelle celui-ci demande l'adhésion de la Chambre de commerce, et qui est ainsi conçue (traduction):

"En vue d'encourager l'établissement de nouvelles industries dans l'Empire britannique, d'assurer dans la plus grande mesure possible la sécurité du capital qui y serait engagé, et de favoriser le développement des industries déjà existantes, il est résolu que les Gouvernements de l'Empire soient priés d'obliger tous les services gouvernementaux et municipaux, les chemins de fer, toutes les administrations des ports, des compagnies faisant l'approvisionnement du gaz, de l'eau et de l'électricité, et toutes les sociétés consti-

tuées en vertu de lettres-patentes, d'acheter des objets fabriqués dans l'Empire britannique et d'accorder des contrats à des firmes britanniques; et de ne leur permettre de déroger à cette règle que sur autorisation du pouvoir compétent, et seulement dans les cas où l'observance de cette prescription serait considérée contraire à l'intérêt public."

La Commission pour l'expansion du commerce — considérant qu'il est d'intérêt public de permettre l'exercice de la libre concurrence — a l'honneur de faire rapport au Conseil qu'elle ne croit pas opportun de recommander à la Chambre de commerce du district de Montréal d'appuyer la résolution du Royal Colonial Institute.

Le président de la Commission :
J.-N. CABANA

Montréal, 20 sept. 1916.

Commission pour l'expansion du commerce

CHOIX DES EMBLEMES INDUSTRIELS

M. L.-G. Dorais, qui se propose d'ouvrir un bureau pour faciliter aux industries nouvelles le choix des emplacements nécessaires, demande à la Chambre de commerce une lettre de recommandation.

La Commission pour l'expansion du commerce soumet au Conseil, qui lui a référé la question, que la Chambre de commerce a depuis longtemps à l'étude un projet de bureau de renseignements dont l'un des objets serait précisément le but visé par M. Dorais. En conséquence, la Commission est d'avis que la Chambre de commerce ne peut recommander personne pour l'accomplissement d'une tâche qu'elle a elle-même assumée.

Le président de la Commission :
J.-N. CABANA

Commission pour l'expansion du commerce

LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE

Le 5 avril dernier, M. J.-H. Paul Saucier démontrait devant la Chambre de commerce la nécessité de la chimie industrielle pour le progrès d'un grand nombre d'industries, et préconisait l'établissement à Montréal d'un laboratoire de recherches. La Chambre de commerce référé la question à la Commission pour l'expansion du commerce.

En réponse, la Commission pour l'expansion du commerce a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal de prier le Gouvernement de la province de Québec de fonder à Montréal un laboratoire de chimie industrielle sur le modèle du Meilon Institute, de Pittsburg.

Les travaux du Laboratoire se feraient sous la direction d'un maître chimiste. Le Laboratoire mettrait un chimiste à la disposition de l'industriel qui en ferait la demande; l'industriel paierait son traitement au chimiste et verserait une indemnité au laboratoire.

Le Laboratoire aurait trois objets principaux: a) Nous mettre en état d'élaborer sur place un plus grand

nombre de nos matières premières. b) Perfectionner les procédés de fabrication dans lesquels entre la chimie. c) Trouver une utilisation aux déchets des industries actuelles.

Le président de la Commission :
J.-N. CABANA

Montréal, 27 sept. 1916.

Séance spéciale

Le conseil de la Chambre de commerce a tenu une séance spéciale le vendredi matin 1er septembre 1916.

Objet:—Réception de la mission d'hommes d'affaires d'Ontario.

Présents: MM. Ludger Gravel, président; Jos. Quintal, 2ème vice-président; Rod. Bédard, secrétaire, Jos. Fortier, L.-C. de Tonnancour, J.-O. Labrecque, J.-B.-A. Lanctôt, J.-N. Cabana, Eug. Desmarais, W.-A. Wayland, et Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance spéciale du 11 juillet.

M. le président expose que la semaine précédente, au Ritz, le Comité provisoire pour la réception de la mission d'hommes d'affaires d'Ontario a tenu une réunion où — en son absence — MM. Daoust et Quintal représentaient la Chambre de commerce, et il prie M. Quintal de vouloir bien en rendre compte.

M. Quintal rapporte que des hommes d'affaires de Montréal, de Québec et de Toronto assistaient à cette réunion et qu'ils sont arrivés à la conclusion — formulée dans une résolution unanime — qu'il n'y a pas, qu'il ne devrait jamais y avoir entre les deux races, en ce pays, une question qui ne puisse se résoudre à la satisfaction mutuelle des Anglo-Canadiens et des Canadiens d'origine française.

A la suggestion de M. Quintal, le conseil met avec empressement les salles de la Chambre de commerce à la disposition des délégués ontariens, qui seront probablement à Montréal les lundi 18 et mardi 19 septembre.

M. Léon Lorrain, prié de remplir les fonctions de secrétaire du Comité provisoire de réception, accepte avec plaisir.

Et la séance est levée.

Séance trimestrielle

La Chambre de commerce a tenu, le mercredi 6 septembre 1916, sa séance générale trimestrielle.

Présents: MM. Ludger Gravel qui présidait; J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Jos. Filiatrault, trésorier, Rod. Bédard, secrétaire; J.-O. Labrecque, Jos. Fortier, J.-H. Paul Saucier, L.-A. Mongenais, Alex. Charette, Alfred Roy, L. C., J.-B.-A. Lanctôt, Dr Brisson, Emile Rolland, J.-N. Cabana, Avila Dufort, Théo. Trudeau, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

La Chambre approuve le procès-verbal du 7 juin.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

LE CONGRES DE SOREL.—Les délégués font rapport sur la participation de la Chambre de commerce au congrès de la Fédération des Chambres de commerce de la province, qui a eu lieu à Sorel les 12, 13 et 14 juin.

LE TARIF SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE.—M. Filiatrault suggère que le secrétaire demande au ministre des Finances de se prononcer sur la résolution de la Chambre de commerce recommandant l'abolition des droits de douane sur toute musique religieuse.

EMPLACEMENT POUR LES INDUSTRIES NOUVELLES.—M. L.-G. Dorais, qui a l'intention d'ouvrir un bureau de publicité dans le but d'attirer au Canada des industries nouvelles et de leur faciliter le choix des emplacements nécessaires, demande l'approbation de la Chambre de commerce.

La Chambre en réfère à la Commission pour l'expansion du commerce.

MODES D'EMBALLAGE.—La Express Traffic Association of Canada communique à la Chambre des instructions sur les modes d'emballage. Une analyse en sera publiée dans le *Bulletin*.

La Chambre réfère les quatre questions suivantes à la Commission des Transports:

1.—Projet de classement No 17 communiqué par la Express Traffic Association of Canada.

2.—Projet d'endiguement du Saint-Laurent en vue de maintenir le niveau de l'eau dans le port de Montréal; —contre-rapports de MM. Arthur Surveyer, ingénieurs, faits à la Shipping Federation of Canada.

Lettre de la Chambre de commerce de Québec au ministre des Douanes au sujet des gages exigés pour garantir le paiement des droits sur certaines importations.

4.—Projet de M. Cauchon, ingénieur, soumis par la Economic and Development Commission, comportant le raccordement du canal Welland à Montréal en passant par la rivière Ottawa.

L'APRES-GUERRE ECONOMIQUE.—Le Royal Colonial Institute, de Londres, soumet une résolution aux termes de laquelle, dans tout l'Empire britannique, les services gouvernementaux et municipaux et les grandes compagnies constituées en vertu de chartes seraient tenus de n'acheter que des marchandises d'origine britannique et de n'octroyer des contrats qu'à des firmes britanniques. Dans le cas où il faudrait s'écarter de cette ligne de conduite, il serait nécessaire d'en obtenir l'autorisation des pouvoirs compétents.

La Chambre en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

METHODES ADMINISTRATIVES.—La Chambre réfère à l'Exécutif un mémoire du Detroit Bureau of Governmental Research, sur les meilleures méthodes administratives, — communiqué par M. E.-W. Villeneuve, commissaire de la ville de Montréal.

LA PETITE INDUSTRIE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.—Une lettre de M. A.-H. Hardy à ce sujet est référée à la Commission pour l'expansion du commerce.

LE MARCHÉ DE LYON.—M. E. Rampon, conseiller du commerce extérieur de la France, attaché à l'Etat major, se met à la disposition des membres de la Chambre qui désireraient se renseigner sur le marché de Lyon.

La lettre de M. Rampon sera insérée dans le *Bulletin*.

DEVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES.—La Chambre réfère à la Commission pour l'expansion du commerce un mémoire du Comité spécial du Sénat pour le développement des ressources agricoles, industrielles et commerciales du Canada.

CONGRES DE COMMERCE.—Le ministère du Commerce communique à la Chambre une brochure au sujet du congrès national de commerce auquel, dans le courant d'octobre, M. le ministre du Commerce convoquera les hommes d'affaires du Canada.

LA FOIRE DE BORDEAUX.—La Chambre de commerce française de Montréal nous communique une notice sur la Foire de Bordeaux.

Le British Imperial Council of Commerce, de Londres, adresse à la Chambre un exemplaire des brochures suivantes: a) *Report of the proceedings of the Business Conference, on June 6, 7 and 8.* — b) *Report of a visit paid by the Conference Delegates to the Imperial College of Science and Technology.* — c) *Second report of the London Chamber of Commerce on "Trade during and after the War."*

Le Consulat impérial de Russie adresse à la Chambre un Communiqué de la Commission extraordinaire d'enquête à propos du traitement des prisonniers russes en Autriche-Hongrie.

L'administration municipale adresse à la Chambre un exemplaire d'un fascicule en langue anglaise et illustré, ayant pour objet de faire connaître Montréal à l'étranger.

LE TELEPHONE.—M. Joseph Filiatrault fait observer que si la Compagnie de téléphone Bell a fait droit à certaines demandes de la Chambre, à propos du tarif de quelques abonnés domiciliés en dehors du rayon d'échange, elle n'a pas encore, ainsi qu'elle le devrait, remédié à tous les abus.

M. Filiatrault suggère que la Commission des transports réitère à la Compagnie les demandes formulées dans sa résolution du 6 octobre 1915.

EXPOSITION.—M. Alexandre Charette regrette qu'il n'y ait pas une exposition à Montréal, qui est cependant plus avantageusement situé que Toronto, et demande qu'un comité mette la question à l'étude.

La Chambre en réfère à la Commission des expositions et musées.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés commembres de la Chambre de commerce: MM. F. Poudrette, directeur-gérant, par MM. E. Rolland

et R. Bédard; J.-A. Leblanc, gérant chez Morrisette (Limitée), par M. L.-N. Veilleux; Beaudry Leman, gérant-général de la Banque d'Hochelega; J.-A. Saint-Denis, comptable; Thomas Tremblay, constructeur, et François Bergeron, coutelier, par M. J.-C. Groves-Contant.

CONDOLEANCES.—Sur proposition de M. J.-H. Paul Saucier, la Chambre de commerce exprime ses profondes sympathies à M. J.-C. Groves-Contant, trésorier adjoint, qui a eu la douleur de perdre sa mère.

Et la séance est levée.

Séance du conseil

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 13 septembre 1916.

Présents: MM. Ludger Gravel, président; Jos. Quintal, 2ème vice-président; Rod. Bédard, secrétaire; J.-O. Labrecque, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, Eug. Desmarais, Léon Gagné, Jr., J.-H. Paul Saucier, J.-B.-A. Lanctôt, membres du conseil.

Assistaient également: MM. L.-N. Veilleux, Henri Viau, A.-L. Ghysens, J.-Alfred Roy, L.-M. Cornellier, Arm. Desrosiers, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve les procès-verbaux de la séance du 25 mai et de la séance spéciale du 1er septembre.

LA MISSION ONTARIENNE.—M. J.-W. Johnson, député de West Hastings à la Législature d'Ontario, écrit au président de la Chambre de commerce, félicitant les initiateurs du mouvement en faveur d'une délégation dans la province de Québec. M. Johnson attire l'attention de la Chambre sur une partie du discours qu'il prononçait le 19 février 1909 à Toronto, en réponse au discours du Trône, alors qu'il faisait voir combien serait désirable un rapprochement entre les Canadiens de l'Ontario et du Québec.

DOMINIONS ROYAL COMMISSION.—M. O'Hara, sous-ministre du Commerce, informe la Chambre que la Dominions Royal Commission, nommée en 1911 par la Conférence impériale, et qui fait l'étude des ressources et de la production de l'Empire britannique, sera à Montréal vers la fin d'octobre; et il demande si quelques membres de la Chambre de commerce désireraient fournir de la documentation à la Commission.

Le conseil en réfère à la Commission pour l'expansion du commerce.

CAMPAGNE DE PRESSE.—Le *Business Publicity Syndicate*, de Montréal, demande l'appui de la Chambre de commerce pour l'organisation d'une campagne de publicité ayant pour objet de mettre les lecteurs au courant de la prospérité et des progrès du Canada et des bénéfices que le pays retire de la guerre.

Le Conseil en réfère à la Commission pour l'expansion du commerce.

LA DOUANE SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

—En réponse à une lettre du secrétaire adjoint de la Chambre de commerce à propos d'une résolution demandant l'abolition des droits d'entrée sur toute musique religieuse, le secrétaire particulier du ministre des Finances déclare que le tarif douanier ne peut être modifié que par un acte du Parlement et que ces changements ne sont effectués qu'à l'époque où est prononcé le discours du budget.

A la demande de M. C.-H. Catelli, le Conseil en réfère de nouveau à la Commission des Douanes.

DEMISSION DE M. GEAR.—M. William I. Gear, en date du 1er septembre, résigne ses fonctions de conseiller de la Chambre de commerce: Mes occupations, écrit-il, ne me permettent pas d'assister aux séances avec toute l'assiduité qu'on est en droit d'attendre d'un conseiller; je sens que je prends injustement la place d'un autre, qui pourrait être un membre du Conseil dévoué et assidu.

Malgré la lettre du président de la Chambre (2 septembre) le priant de vouloir bien reconsidérer sa décision, M. Gear ne faisait que la réitérer dans sa nouvelle lettre du 12.

Dans ces circonstances, remarque M. Quintal, je crois que nous devons accepter la démission de M. Gear, dont la compétence nous a été très précieuse, et lui exprimer tous nos regrets de ce que des circonstances indépendantes de sa volonté l'aient contraint de prendre cette décision.

MM. Gravel, Catelli et Quintal insistent pour que M. Gear, s'il abandonne son office de conseiller, demeure du moins membre de la Commission des Transports.

ELECTION DE M. C.-E RACINE.—M. Quintal, appuyé par M. Saucier, propose que M. C.-E Racine, courtier en douanes, soit élu conseiller de la Chambre de commerce en remplacement de M. Gear, démissionnaire.

La proposition est unanimement adoptée.

REFONTE DES REGLEMENTS DE LA CHAMBRE.—La Commission de législation soumet un projet de nouveaux règlements.

Et M. J.-H. Paul Saucier, appuyé par M. Eug. Desmarais, donne avis qu'à la séance générale de la Chambre de commerce, le mercredi 4 octobre, il proposera l'adoption du projet de règlements préparé par la Commission de législation.

CONGRES DE COMMERCE.—M. Saucier revient sur la brochure du Ministère du Commerce — signalée à la séance du 6 septembre — où l'on trouve le projet d'un programme du congrès de commerce, qui se réunira en octobre à Ottawa. Il y a là, dit M. Saucier, un grand nombre de questions de la plus haute importance.

Sur proposition de M. Saucier, appuyé par M. Jos. Fortier, le conseil en réfère aux présidents des commissions de la Chambre.

LA CHIMIE INDUSTRIELLE.—M. Saucier souligne l'importance de la question de la chimie industrielle, dont il a demandé déjà la mise à l'étude: Aux États-

Unis, assure-t-il, dix mille chimistes font vivre un million d'ouvriers dont la production annuelle se chiffre à \$6,725,000,000.

M. Saucier est informé que la Commission pour l'expansion du commerce est convoquée pour le lundi 18 septembre, et que cette question est à l'ordre du jour.

EXPOSITION.—M. le président rappelle qu'à la dernière séance, un membre a demandé qu'on fasse revivre la Commission de l'Exposition. Et M. Catelli demande qu'on la convoque le mercredi 20 septembre, à 2 heures 30.

LES PASSAGES A NIVEAU DU GRAND-TRONC.—M. Léon Gagné demande que l'on remette à l'étude la question de la suppression des passages à niveau du Grand-Tronc.

Le Conseil en réfère à la Commission des Affaires municipales.

Et la séance est levée.

Séance du conseil

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 20 septembre 1916.

Présents: MM. Ludger Gravel, président; J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Jos. Filiatrault, trésorier; Rod. Bédard, secrétaire; Jos. Fortier, J.-O. Labrecque, J.-N. Cabana, J.-H. Paul Saucier, C.-E. Racine, membres du Conseil.

Assistaient également: MM. L.-A. Mongenais, Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornellier, J.-Alex. Brossard, Alex. Charette, C. Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 13 septembre.

La famille Groves-Contant remercie la Chambre des sympathies qu'elle lui a exprimées.

M. Fabre-Surveyer, qui est en Angleterre, se fait excuser.

Le lieutenant colonel Gear informe la Chambre de commerce qu'il continuera avec plaisir de faire partie de la Commission des transports.

M. Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris, informe la Chambre que le Gouvernement français suspend les règlements de prohibition d'entrée en faveur des marchandises expédiées par des étrangers en exécution de commandes prises pendant la Foire d'échantillons de Lyon.

NOUVEAU CONSEILLER.—M. le président présente M. C.-E. Racine, le nouveau conseiller de la Chambre de commerce.

M. Racine promet au Conseil tout son dévouement.

CHOIX DES EMPLACEMENTS INDUSTRIELS.—La Commission pour l'expansion du commerce fait rapport que la Chambre de commerce ne peut faire droit à la demande de M. L.-G. Dorais, qui se propose d'ouvrir un bureau pour faciliter le choix des emplacements néces-

saies aux industries nouvelles, attendu que la Chambre de commerce a à l'étude un projet dont l'un des objets serait précisément le but visé par M. Dorais.

Sur proposition de MM. Cabana et Saucier, le rapport est adopté.

RESOLUTION DU ROYAL COLONIAL INSTITUTE.—La Commission pour l'expansion du commerce soumet, dans un rapport, que la Chambre de commerce ne serait pas justifiable de donner son adhésion à la résolution du Royal Colonial Institute — qui la lui demande — priant les gouvernements de l'Empire de décréter qu'un service public ou une compagnie constituée par acte d'incorporation ne puisse — sauf autorisation du pouvoir compétent — acheter un article fabriqué en-dehors de l'Empire britannique, ni accorder un contrat à une firme qui ne soit pas britannique. La raison que donne la Commission, c'est qu'il est d'intérêt public de permettre l'exercice de la libre concurrence.

Sur proposition de MM. J.-N. Cabana et J.-O. Labrecque, le Conseil adopte le rapport de la Commission pour l'expansion du commerce.

AVIS DE MOTION.—M. Saucier, appuyé par M. Eug. Desmarais, donne avis qu'à la séance générale du 4 octobre, il proposera l'adoption du projet de règlements de la Chambre de commerce préparé par la Commission de législation.

COMMISSION DES EXPOSITIONS.—Sur proposition de M. Daoust, appuyé par M. Racine, il est résolu que MM. O.-S. Perrault, J.-O. Labrecque, J.-N. Cabana, J.-H. Paul Saucier et Alex. Charette soient adjoints à la Commission des expositions.

UTILISATION CHIMIQUE DES BOIS.—Présenté par M. le président, M. L.-A. Mongenais fait une cause sur une industrie en voie d'établissement sur le lac Labelle.

Cette industrie utilisera chimiquement les bois durs — impropres à la fabrication du papier — dont elle tirera le goudron, le charbon de bois, l'acide pyroligneux, l'alcool, l'acétate de chaux, l'acétone, l'acide acétique, etc....

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE.—M. Saucier demande si le projet de raccorder le Grand-Tronc-Pacifique à Montréal a fait quelque progrès.

M. le président rappelle les démarches faites dans ce but il y a quelques années, et ajoute qu'aucun des deux ou trois tracés soumis n'a encore été accepté.

M. Cornellier remarque que c'est là une question primordiale pour Montréal, et que le raccordement devrait se faire par Saint-Michel et Joliette.

M. Cabana est d'avis que le temps n'est pas opportun de réitérer au Gouvernement la demande faite il y a quelques années, encore que ce raccordement soit nécessaire.

M. Jos. Fortier fait observer que ce sont les chemins de fer qui ont permis le rapide développement de l'Ontario.

Le Conseil en réfère à la Commission des transports.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—

Sont proposés comme membres de la Chambre de commerce: MM. L.-G. Dorais, par M. J.-H. Paul Saucier; P. Hamelin et E.-A. Cadieux, par MM. L'Archevêque et J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

Séance du conseil

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 27 septembre 1916.

Présents: MM. Ludger Gravel, président; J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Jos. Filiatrault, trésorier; Rod. Bédard, secrétaire, C.-H. Catelli, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier, J.-C. Labrecque, Oscar F. Berthiaume, Emile Rolland, Raoul Grothé, J.-N. Cabana, J.-H. Paul Saucier, membres du conseil.

Assistaient également: MM. W. Cédilot, M. P. P., L.-M. Cornellier, Alex. Charette, J.-P. Gervais, Dr J.-C. Poissant, J.-T. Armand, Ed. Gernaey, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 20 septembre.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

LE TRAMWAY.—Le secrétaire du Bureau des Commissaires municipaux communique copie d'une résolution demandant à la Chambre de commerce de lui faire connaître par écrit ses vues sur la question du tramway.

Le conseil en réfère à la Commission des affaires municipales.

CODE COMMERCIAL POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.—The Canadian Credit Men's Association, Limited, rappelle à la Chambre de commerce qu'elle lui a déjà demandé son avis au sujet d'un code commercial et l'invite à un dîner-causerie qui aura lieu au National Club, le lundi 2 octobre, et où cette question sera discutée.

Le secrétaire adjoint rappelle que le 9 octobre 1915, la Chambre a fait savoir à l'Association qu'elle s'était prononcée, sur la recommandation de la Commission de législation, en faveur de la compilation des lois provinciales de la province de Québec.

Le secrétaire adjoint reçoit instructions d'en référer au président de la Commission de législation.

LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE.

—Le Conseil adopte un rapport de la Commission pour l'expansion du commerce, priant le Gouvernement de la province de Québec d'établir à Montréal un laboratoire de chimie industrielle ayant trois objets principaux: a) Nous mettre en état d'élaborer sur place un plus grand nombre de nos matières premières. — b) Perfectionner les procédés de fabrication dans lesquels entre la chimie. — c) Trouver une utilisation aux déchets des industries actuelles.

LE QUAI VICTORIA.—M. le président fait rapport qu'il a représenté la Chambre de commerce, cet après-midi même, à l'inauguration du quai Victoria, faite par S. A. R. le duc de Connaught.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Wilfrid Cédilot, député provincial du comté de Laprairie, qui promet à la Chambre de commerce son concours le plus entier.

EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ALLEMANDS.—M. J.-H. Paul Saucier rappelle au Conseil que s'ouvre le lendemain, 155 rue Drummond, l'exposition de 8,000 échantillons de marchandises et produits allemands, et que l'un des organisateurs l'a chargé d'inviter tout particulièrement les conseillers de la Chambre de commerce.

On convient de s'y rendre le jeudi après-midi 5 octobre, à 2 heures.

Et la séance est levée.

Séance de la chambre

La chambre de commerce s'est réunie le mercredi 4 octobre 1916.

Présents: MM. Ludger Gravel, président; J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Jos. Filiatrault, trésorier, C.-H. Catelli, Joseph Fortier, Emile Rolland, J.-H. Paul Saucier, C.-E. Racine, A.-L. Ghysens, A. Fyen, L.-A. Mongenais, J.-P. Gervais, J.-G.-A. Filion, L.-N. Veilleux, L.-M. Cornellier, Avila Dufort, J.-N. Cabana, Dr J.-C. Poissant, Alfred Roy, R. Raymond, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 6 septembre.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

La Chambre prend connaissance d'une lettre de M. A.-H. Hardy attirant son attention sur l'exposition de jouets organisée par le Pacifique Canadien.

LE TRAMWAY.—La Chambre réfère à la Commission des Affaires municipales une communication de la Fair Franchise League à propos du tramway.

LE TELEPHONE.—La Chambre adopte le rapport suivant, soumis par la Commission des transports, postes, téléphone et télégraphes:

LES TAUX DU TELEPHONE

“Comme la Chambre de commerce a reçu des plaintes “de la part d'abonnés du téléphone domiciliés au-delà du “rayon de six milles, la Commission recommande à la “Chambre de suggérer au Bureau des Commissaires de “la ville de Montréal, de prier la Compagnie de téléphone “Bell d'étendre les tarifs du rayon de six milles à toutes “les parties de la ville.”

LES REGLEMENTS.—Lecture est faite pour la troisième fois du rapport de la Commission de législation

comportant la refonte des règlements de la Chambre de commerce.

Sur proposition de M. C.-H. Catelli, les trois amendements suivants sont apportés au projet de règlements:

1.—Ajouter, dans l'article 4, que les demandes d'admission devront être signées par le candidat.

2.—Article 12, rayer les mots "Sont aussi membres du Conseil, avec voix consultative, les anciens présidents," et y substituer le texte suivant: "De plus, les anciens présidents, vice-présidents et trésoriers, désirant faire partie activement du Conseil, et jouir de toutes les prérogatives de cette fonction, peuvent être élus en nomination par quatre membres qualifiés."

3.—Ajouter, article 13, "les officiers", devant la phrase: "Les conseillers sont élus chaque année par les membres en règle."

Sur proposition de MM. J.-H. Paul Saucier et J.-N. Cabana, les règlements, tels qu'amendés, sont unanimement adoptés.

LABORATOIRES DE CHIMIE INDUSTRIELLE.

—M. A. Fynn, directeur de l'École polytechnique, remarque que cette École abrite le laboratoire de minéralogie du Gouvernement provincial et demande s'il n'y aurait pas lieu, le cas échéant, d'attribuer à Polytechnique le laboratoire de chimie industrielle dont la Chambre demande l'établissement au Gouvernement de la province.

M. Saucier répond qu'il serait difficile à la Chambre, qui a fait une demande au Gouvernement, de lui dicter de quelle façon il devrait y faire droit, et que, du reste, ces laboratoires seraient, d'après le projet, sur le modèle de ceux du Mellon Institute, lequel est un établissement considérable. M. Saucier en explique brièvement le fonctionnement.

EXPOSITION DE PRODUITS AUSTRO-ALLEMANDS.—M. le président fait rapport que le jour même, il est allé avec le secrétaire adjoint, au Ritz, à un lunch offert par la Canadian Manufacturers Association à M. Kedshaw, délégué par le Board of Trade, de Londres, à l'occasion de l'exposition de produits austro-allemands qui se tient au Winter Club, 155 rue Drummond, et à laquelle les membres de la Chambre de commerce sont invités le lendemain, jeudi 5 octobre.

REMISE D'UNE SEANCE.—Sur proposition de MM. J.-E.-C. Daoust et Jos. Filiatrault, la séance du Conseil devant avoir lieu le 11 octobre est remise au mercredi suivant 18, à cause de la présence dans la province de Québec de la délégation ontarienne qu'accompagneront plusieurs officiers et conseillers de la Chambre de commerce.

LE PORT DE MONTREAL.—Sur proposition de MM. C.-H. Catelli et Jos. Fortier, il est unanimement résolu que le Conseil remercie les commissaires du port de Montréal pour la cordialité avec laquelle, la veille, ils en ont fait faire la visite aux conseillers, et qu'il les félicite pour les améliorations que les commissaires y ont apportées depuis la dernière visite du Conseil.

Il n'y a pas de doute, ajoute M. Catelli, que Montréal est maintenant l'un des plus beaux ports du monde, et que

les progrès réalisés depuis quelques années sont, dans une large mesure, attribuables à la réforme, demandée par la Chambre de commerce, et qui a consisté à réduire de 14 à 3 le nombre des membres de la commission du port.

Et la séance est levée.

L'offre et la demande

—M. Emile Rampon, conseiller du commerce extérieur de la France, Etat-major, Place Carnot, à Lyon, se met gracieusement à la disposition des membres de la Chambre de commerce qui désireraient se renseigner sur le marché de Lyon.

—M. J. Raucoules, dont l'adresse est chez Mme Begon, gérante de la succursale du Casino de St-Etienne, place Delille, à Clermont Ferrand (Puy de Dôme), et qui se recommande de M. Louis Raynaud, — jusqu'à tout récemment consul de France à Montréal — s'offre pour représenter, après la guerre, des maisons canadiennes en France, à Paris de préférence.

—L'Office des relations commerciales, 16, Oudebrugsteeg, Amsterdam, offre de procurer gratuitement aux membres de la Chambre de commerce qui lui en feraient la demande les adresses commerciales qu'ils pourraient désirer en Hollande.

—M. Maurice Gilis, secteur postal 87, France, désirerait, après la guerre, placer en France, à commission, des objets manufacturés canadiens.

—M. Alfred Quittelier, Epernay (France), offre ses champagnes et autres vins mousseux.

—M. Ramon Perez Lopez, case 382, Buenos Aires, désirerait devenir l'agent général pour l'Argentine de compagnies canadiennes de navigation, et représenter des fabricants ou négociants canadiens.

Accusé de réception

The British Council of Commerce: *Report of Proceedings at the Business Conference held at London on June 6, 7 and 8, 1916*; *Report of a visit to the Imperial College of Science and Technology, London*; *Report of Trade during and after the War*. — *Bulletin des Recherches historiques*. — *Bulletin de la Chambre de commerce de Flers (Orne)*. — Documents parlementaires: *Commerce, Jaugeages d'eau, Division de géologie*. — Statuts du Canada: 6-7 Georges V, vols. I et II. — Annual Reports (1915) of the Churches of Christ in America. — *The Wireless World* (August). — *Une ville remarquable: Montréal*. — *Journal of the British Chamber of Commerce for Italy*. — *The Chamber of Commerce Journal, Yokohama*. — *Bollettino della Camera di Commercio e Industria di Genova*. — *L'Economiste français*. — *The Times: Trade Supplement*. — *Annuaire de l'Université Laval de Montréal*. — *Memorandum regarding National Trade and Commerce Convention*. — *Annuaire de l'Univer-*

sité Laval de Québec. — *Weekly Bulletin*. — *The Journal of Commerce*. — *Publicité*. — *The Canadian Bank of Commerce: Monthly Commercial Letter*. — *Philippine Trade Review*. — *London Chamber of Commerce Journal*. — *The Financial Times* (Montréal). — *Le Journal d'Agriculture*. — Comptes-rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France. — *La Conservation*. — *Le Bulletin de la Ferme*. — *Bulletin commercial, d'Haiti*. — *Swedish Chamber of Commerce for the United Kingdom: Year Book, 1915*. — *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture de France*. — *Bulletin de l'Union panaméricaine*. — Ministère du Commerce: Rapports de l'exercice terminé le 31 mars 1915: I partie, Importations et Exportations du Canada; II partie, Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis; III partie, Commerce canadien avec les pays britanniques et étrangers; IVe partie, Divers. — *Gazeta de Moçambique*. — Sixth Annual Report on wholesale prices in Canada (1915). — *Tropical Life*. — *Bulletin de la Chambre de commerce française de Montréal* (numéro spécial). — *Bulletin sanitaire* (avril-décembre 1915), publié par le Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec. — *Le Bulletin des Sports*. — 50th Annual Report of the Cardiff Chamber of Commerce. — Institut Bruchési: *Rapport annuel 1915-1916*. — Montréal: *Rapport du trésorier au 31 décembre 1915*. — *Industrial Canada*. — *Monetary Times*. — *La Gazette du Travail*. — *The Journal of Commerce*. — *Bulletin de la Foire de Bordeaux*. — *Chambre de commerce de Bourg: Bulletin No 2*. — *The Japan Financial and Economic Monthly*.

Revue des revues

La recherche scientifique

Le développement de la recherche scientifique est en ce moment l'objet de préoccupations générales; mais quelle est la nature de cette recherche? quelles sont ses utilités et ses possibilités? C'est ce que se demande M. Henri Le Chatelier, dans le *Bulletin des usines de guerre*. Compter et mesurer, pour le plaisir, ce n'est pas de la recherche scientifique. De même les découvertes ne constituent pas à elles seules la science véritable.

"Toutes les recherches scientifiques comprennent nécessairement quatre stades: découverte d'un phénomène, reconnaissance de ses facteurs, institution de méthodes de mesures appropriées et enfin exécution des mesures destinées à nous faire connaître la relation du phénomène avec ses différents facteurs. Les phénomènes naturels sont reliés les uns aux autres par des relations inéluctables, des lois, et l'objet unique de la science est la connaissance de ces lois.

"Passons de suite à un exemple compliqué. Le prix de revient du kilo de copeaux d'acier enlevé sur un tour dépend, d'après les recherches de Taylor, de douze facteurs

différents. Il a travaillé pendant 25 ans et dépensé un million de francs pour déterminer les relations qui rattachent ce prix de revient à la grandeur de chacun de ces douze facteurs. C'est là de la recherche scientifique, au même titre que l'étude des tensions de dissociation du carbonate de chaux."

Un très grand nombre de recherches, dites scientifiques, ne sont en réalité qu'empiriques, c'est-à-dire ne sont exactes que dans certaines conditions particulières: celles des expériences elles-mêmes, ou dans des conditions analogues.

"L'utilité des recherches scientifiques est d'ailleurs généralement très mal comprise.

"La découverte par Descartes de la loi de la réfraction ne lui a pas rapporté un centime. Mais si on voulait chiffrer ce qu'elle a rapporté à l'humanité entière, on arriverait à des sommes inouïes. Sans elle nous n'aurions ni lunettes astronomiques, ni jumelles, ni microscopes, ni appareils photographiques, ni aucun instrument d'optique. Cela n'est pas un résultat négligeable.

"La loi des proportions définies en chimie a été une source de richesse bien plus considérable encore. Sans cette loi, pas d'analyse chimique. Notre métallurgie serait encore au point où elle était il y a deux siècles en France, où elle est encore aujourd'hui parmi les peuplades sauvages de l'Afrique. Sans elle, pas de chemins de fer, pas de navires transatlantiques, pas de ponts métalliques, pas d'exploitation des mines de houille. Nous serions encore dans la barbarie. Qui s'en doute en étudiant pour le bachot cette fameuse loi, qui semble destinée seulement à coller les candidats?"

Une fois l'utilité économique de la science ainsi reconnue, il en résulte l'obligation pour toutes les nations, qui prétendent figurer au rang des pays civilisés, de développer chez elles la recherche scientifique. Cette recherche présente deux stades successifs: l'un de découverte, l'autre de mesures.

"Le premier pas à faire est la découverte des phénomènes eux-mêmes, puis la découverte des facteurs dont dépendent ces phénomènes et, enfin, celle des méthodes de mesures nécessaires pour leur étude. Cette première période de découverte est la plus brillante; elle frappe davantage l'imagination des foules. Mais elle est difficile et même impossible à organiser systématiquement. Pour être inventeur, il faut un esprit toujours en éveil, une sensibilité nerveuse presque malade. Dans ce cas, le génie voisine trop souvent avec la folie. Sur ce terrain, nous n'avons rien à envier aux pays étrangers; nous avons été des initiateurs dans toutes les branches de la science et de l'industrie. L'histoire du progrès humain donne le premier rang à la France. Il suffit de rappeler dans la science les noms de Lavoisier, Ampère, Sadi-Carnot, Fresnel, Sainte-Claire Deville, Berthelot, etc.; dans l'industrie: ceux de Bréguet, Gramme, Martin, Dupuy de Lôme, etc. Ne sommes-nous pas les inventeurs de la poudre sans fumée, des canons rayés, des navires cuirassés, des automobiles et un peu des aéroplanes?"

"Mais la découverte seule, quelque brillante qu'elle soit, est d'une utilité bien faible. Prenons l'exemple du rôle du phosphore dans la qualité des aciers. A quoi cela nous eût-il servi, si l'on s'en était tenu là? Cette découverte n'a produit tout son effet que le jour où l'on a su doser le phosphore et où l'on a étudié d'une façon complète les relations numériques entre les teneurs en phosphore de l'acier et ses propriétés mécaniques. Sachant aujourd'hui qu'au-dessous d'une teneur en phosphore de 0,05 p. 100 l'acier est excellent et qu'au-dessus de 0,1 il devient détestable, nous pouvons diriger à coup sûr nos fabrications pour obtenir un bon métal.

"Les mesures nécessaires à l'établissement définitif des lois des phénomènes sont donc la partie la plus importante de la recherche scientifique; elles sont aussi la plus longue et la plus coûteuse. Elles nécessitent des laboratoires puissamment outillés, des chercheurs rompus à l'emploi des différentes méthodes de mesure, et enfin des travailleurs persévérants, capables de fournir pendant des années consécutives des études sur un même sujet."

A ce point de vue, nous sommes complètement en retard par rapport aux pays étrangers. Dans deux domaines seulement, nous avons conservé notre ancienne supériorité; dans la lutte contre les maladies et dans la lutte contre les accidents de mines. Les deux laboratoires de l'Institut Pasteur et du comité des Houillères ne le cèdent à aucun laboratoire étranger.

"Pendant que nous sommes ainsi, nos concurrents étrangers travaillaient activement. Il suffit de citer en Allemagne la *Technische* et la *Physikalische Reichsanstalt*, les instituts de la *Wilhelm Gesellschaft*, puis toutes les recherches poursuivies sous les auspices de grandes sociétés techniques, des ingénieurs allemands, des fabricants de ciment Portland, des ingénieurs céramistes, des fabricants de verre d'Iéna, etc... En Angleterre, la magnifique institution du *National physical laboratory*, créée il y a à peine dix ans, a pris une importance de tout premier ordre; elle rend les plus grands services à l'industrie de nos alliés; son rôle depuis le début de la guerre a été considérable. Aux Etats-Unis, le *Bureau of Standards*, les instituts Carnegie et bien d'autres établissements de recherche scientifique concourent brillamment à tous les progrès de la science. Nous ne pouvons pas continuer à nous contenter du dernier rang; nous devons penser à nos gloires passées et nous organiser pour la recherche scientifique."



¶ Du fait que votre instrument téléphonique est toujours "engagé", cela désappointe vos clients.

¶ Ayez suffisamment de téléphones pour qu'on vous atteigne promptement.

¶ Communiquez avec notre département des "Contrats" aujourd'hui.

The Bell Telephone Co.
of Canada



**SWEET
CAPORAL**
TRADE MARK
MILD & EXTRA FINE
10
Hawthorne Bros.
TORONTO, CANADA

**FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL**
elles sont d'une pureté
absolue.

Ecole Polytechnique

DE MONTRÉAL

L'Ecole Polytechnique comprend:

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs.—Ingénieurs Civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi du prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

ROYAL EXCHANGE

ETABLIE EN 1720

ASSURANCE DE LONDRES, Angl.

Transige les
Polices sur
les Accidents
et la
Maladie.
La res-
ponsabilité
des
employés.
La res-
ponsabilité
pour les
élévateurs.



La res-
ponsabilité
du
camionnage.
Les res-
ponsabilités
publiques,
et les res-
ponsabilités
en
général.

Assurances contre le feu, le vol, l'explosion, dommages aux automobiles, dommages aux personnes.

FEU

Fortes payées depuis l'Organisation au-delà de \$250,000,000

DIRECTEURS CANADIENS:

Sir Vincent Meredith, Bar., Montréal, E. P. Lachapelle, Ecr., M.D.,
Montréal, J. S. Hough, Ecr., Winnipeg.

Bureau-Chef pour le Canada: EDIFICE ROYAL EXCHANGE
M. ARTHUR HARRY, Gérant local

Coin des rues St-François-Xavier et St-Sacrement.

MONTRÉAL TRAMWAYS COO.

Horaires du service suburbain 1914-15

LACHINE

De Bureau de Poste.	15 min. Service de 5.45 a.m. à 5.55 p.m.
	30 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	15 min. Service de 6.55 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine	30 min. Service de 5.15 p.m. à 12.00 minuit
	30 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	15 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	15 min. Service de 6.55 p.m. à 5.55 p.m.
	30 min. Service de 5.55 p.m. à 12.15 a.m.
	Dernier char entre 12.05 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul	15 min. Service de 5.15 a.m. à 5.55 p.m.
	30 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	15 min. Service de 6.55 p.m. à 7.10 p.m.
	30 min. Service de 7.10 p.m. à 5.55 p.m.
	30 min. Service de 5.55 p.m. à 12.00 minuit
Char pour Henderson seulement	12.05 p.m.
Char pour St-Vincent de Paul	12.05 p.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	15 min. Service de 5.15 a.m. à 5.55 p.m.
	30 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	15 min. Service de 6.55 p.m. à 7.10 p.m.
	30 min. Service de 7.10 p.m. à 5.55 p.m.
	30 min. Service de 5.55 p.m. à 12.05 p.m.
Char de Henderson à la rue St-Denis	12.05 a.m.
Char de St-Vincent à la rue St-Denis	12.05 a.m.

CANTIERVILLE

De Snowden Jet.	30 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	45 min. Service de 5.55 a.m. à 12.00 minuit
De Cantierville.	30 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.
	45 min. Service de 5.55 p.m. à 12.00 a.m.

DE LA MONTAGNE

De l'Ave du Parc et Mont-Royal.	30 min. Service de 5.45 a.m. à 12.00 a.m.
De l'Ave Victoria.	30 min. Service de 5.55 a.m. à 12.00 a.m.
De l'Ave Victoria à Snowden	15 min. Service de 5.55 a.m. à 5.55 p.m.

BOUT DE L'ILE

De Lachine et Notre-Dame	60 min. Service de 5.00 a.m. à 12.50 minuit
--------------------------	---

YVERVILLE

De Lachine et Notre-Dame	15 min. Service de 5.00 a.m. à 5.00 a.m.
	30 min. Service de 5.00 a.m. à 5.00 p.m.
	15 min. Service de 5.20 p.m. à 7.00 p.m.
	30 min. Service de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE AUX TREMBLES VIA NOTRE-DAME

De Notre-Dame et Iles Ave Male.	15 min. Service de 5.15 a.m. à 7.30 p.m.
	30 min. Service de 7.30 p.m. à 12.30 a.m.

Téléphone Bell Est 886

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans charge extra, AUX PLUS BAS PRIX.

Ordres par téléphone promptement exécutés.

1981 St-Denis St-L. 2419
A. DUFORT.

2115 Châteaubriand St-L. 5154
A. BEAUDOIN.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de
BOIS ET CHARBON

de toutes sortes.

FAILLE, GRAINS ET F.C.M. EN GROS ET EN DETAIL

Bureau-Chef: 998 BOUL. ST-LAURENT, coin Roy.

Succursale: 115 rue Villeneuve Est

Coin ave Hôtel de Ville Tel. St-Louis 5742

MONTRÉAL.

ART. LaRue, C.A., L.I.C.

Eugène Trudel
L.I.C.

Téléphone Bell Main 3576.

LaRue & TrudelCOMPTABLES LICENCIÉS
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

LaRUE, TRUDEL & PICHÉLiquidateurs de faillites, Administrateurs de
successions, Fiduciaires, Compromis entre
débiteurs et créanciers, Experts.
Téléphones 4326-4321.

Tél. Main 4513

P. A. GAGNONComptable Licencié
Chartered Accountant

Chambres 515, 516 et 517,

EDIFICE BANQUE DE QUÉBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Eugène Prévost
L.I.C.Rodolphe Bédard
L.I.C.**Prévost & Bédard**EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques

Chambre 506.

Tél. Main 1036

Alex. Desmarteau

COMPTABLE AUDITEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites
Compromis effectués.

No 60 Rue Notre-Dame Est

MONTREAL

Tél. Main 9285

Ernest St. Amour

Comptable et Liquidateur de Faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL

L. A. CARON

COMPTABLE LICENCIÉ

Institut des Comptables et des Auditeurs
de la Province de Québec.

45, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'École Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT.

Rob. Jenkinson

H.H. Beaulieu.

J. G. Duhamel.

TEL. MAIN 7575.

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS AUDITIONS, ETC.

92 rue Notre-Dame Est, MONTREAL.

EDIFICE "LA SAUVEGARDE"

JOS. BRUNET

LIMITÉE

Manufacturier et importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

675, Chemin de la Cote des Neiges

Tél. Bell Up 1466

MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

Edifice Board of Trade, Montreal

SOYEZ PRETSi vous voulez profiter de la cam-
pagne qui est faite en faveur de la fabri-
cation Canadienne, OUTILLEZ-VOUS
POUR LA CONCURRENCE en consul-
tant notre Ingénieur expert pour la con-
struction de machineries spéciales.**Lymburner Limited**

5 à 15, rue des Commissaires, MONTREAL

H. Beauregard

Entrepreneur Général

70 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

TEL. MAIN 736

Joseph Fortier LIMITEE

Fabricants—Papeterie

Livres de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie

Registre et Reliure

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

J. D. CAMIRAND, Ltd.

149, rue St-Paul ouest, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
deCuivre, Nickel, Argent, Or, Lampes électriques
portatives, Lampes de voitures, etc. Horloges,
Bronzes, et Marchandises de Fantaisie, de toutes
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons

Phone: Bureau, Main 678

Manufacture, Main 3872

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

RAPPORTS ET BILAN

Pour l'année expirée le 31 août 1916, présentés aux actionnaires à la quinzième assemblée annuelle tenue à Montréal, Qué., le 12 octobre 1916.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Un bilan montrant l'actif et le passif de la compagnie, aussi les profits pour l'année, est soumis.

Les comptes de la compagnie ont été vérifiés par MM. Creak, Cushing et Hodgson, comptables licenciés, dont le rapport accompagne les présentes.

Durant l'année, la somme de \$8,500 a été ajoutée au fonds de pension de la compagnie, qui s'élève maintenant à \$115,000.

Le système d'élévateurs de la compagnie dans le Nord-Ouest a été augmenté durant l'année de 21 édifices faisant un total de 168 élévateurs, avec une capacité d'emmagasinage de 5,385,000 boisseaux, et couvrant une très grande étendue de territoire. Avec les élévateurs de campagne et ceux des terminis combinés, la capacité totale d'emmagasinage s'élève maintenant à 10,335,000 boisseaux.

Les minoteries, élévateurs et autres propriétés de la compagnie sont en parfait état. Toutes dépenses pour réparations et renouvellements ont été déduites et l'outillage maintenu au plus haut degré d'efficacité.

Les dividendes ordinaires ont été payés durant l'année sur le stock privilégié et le stock ordinaire, et un bonus de quatre pour cent sur le stock ordinaire a été retenu sur les profits de l'année et payé le 2 octobre 1916, faisant une distribution totale de douze pour cent.

Le tout spécialement soumis.

(Signé) C. R. HOSMER,

Président.

S'adressant aux actionnaires présents, M. W. A. Black, vice-président et directeur-gérant, fait les remarques suivantes:

Il nous fait plaisir de pouvoir vous présenter encore un état très satisfaisant.

En dépit du fait que depuis notre dernière assemblée la taxe de guerre du gouvernement a été imposée avec un effet rétroactif d'un an (ce qui exige de notre part le paiement d'une somme très considérable), nous avons été capables de payer ces taxes à même les recettes de l'année, payer à nos détenteurs de stock ordinaire un plus fort dividende et reporter \$334,270.12 au compte des profits et pertes qui s'élève maintenant à \$846,330.62.

Bien que les recettes établies sont d'environ 55 p. c. sur le stock ordinaire, il faut se rappeler que ces réserves représentaient par le compte des contingents \$1,250,000, et la balance des profits et pertes, au 31 août 1915, \$513,060.50

constituent aussi un capital et que cela pris en considération met le rapport à environ 18 p. c.

Bien que nous n'ayons pas eu la chance d'avoir de fortes quantités de blé à vendre à des prix fort augmentés, comme cela est arrivé l'an dernier, nous avons été plus heureux qu'à l'ordinaire dans nos achats. Nous avons aussi bénéficié largement de l'augmentation des recettes sur nos placements en dehors de nos minoteries. Nos charges d'intérêt sur l'argent emprunté ont été beaucoup moindres, grâce, naturellement, au fort capital placé dans nos industries qui s'est accumulé depuis quelques années par le surplus des recettes.

Nos minoteries sont maintenant en pleine activité et ont des commandes pour les tenir occupés quelque temps.

Bien que la récolte du blé dans le Nord-Ouest ne soit pas de moitié aussi importante que celle de l'année dernière, que le rendement comme moyenne soit moindre que de coutume, les prix sont beaucoup plus élevés. Ainsi, à pareille date l'an dernier, le blé se vendait 98 1-2 centins par boisseau; or, il se vend aujourd'hui 164 centins. Les prix élevés étaient en vigueur avant que les cultivateurs n'eussent renté la nouvelle récolte, de sorte qu'ils vont en avoir le plein bénéfice et ils vont en retirer presque autant que l'année dernière, et avec les hauts prix qui prévalent pour tous les produits de la ferme, le pays devrait se trouver dans une position beaucoup plus avantageuse.

Comme beaucoup d'autres manufacturiers, nous avons eu à souffrir de l'absence d'un grand nombre de nos employés qui sont allés à la guerre, mais nous avons confiance dans l'heureuse conclusion des hostilités à une date prochaine.

DIRECTEURS ET OFFICIERS

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année courante:

Sir Montagu Allan, C.V.O., M. W. A. Black, M. Charles Chaput, M. George E. Drummond, M. C. B. Gordon, Sir Herbert Holt, K.B., M. C. R. Hosmer, M. A. M. Nanton, M. Shirley Ogilvie.

Et MM. Creak, Cushing et Hodgson ont été nommés auditeurs.

À une séance subséquente des directeurs, les officiers suivants ont été nommés:

M. C. R. Hosmer, président; M. W. A. Black, vice-président et directeur-gérant; M. S. A. McMurtry, trésorier; M. G. A. Morris, secrétaire; M. W. R. Dean, assistant-secrétaire.

ACTIF

En caisse et en banque	486,406.58
Billets recevables	429,217.35
Comptes recevables après avoir pourvu à tous les contingents	1,391,101.82
Stocks de blé, farine, farine d'avoine, menus grains, sacs et	1,460,872.96
Ecuries et ameublements de bureaux	27,375.00
Placements	593,904.48
Actif	4,288,878.09
Placements au fonds de pension	94,560.88
Immeubles, pouvoirs hydrauliques et outillage de moulins à Montréal, Winnipeg, Fort William et Medicine Hat; élévateur dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan; propriété à St-Jean, N.B., et Ottawa, le 31 août 1915	\$6,333,991.61
Additions durant l'année	192,850.80
	<u>5,526,752.41</u>
Clientèle, marques de fabrique, droits de brevet, etc.	1.00
	<u>\$10,910,192.38</u>

PASSIF

Comptes payables, y compris disposition pour la taxe de guerre pour deux ans	\$ 1,628,611.76
Intérêt sur obligations et dividendes jusqu'à date	220,256.00
Passifs courants	1,848,861.76
Fonds de pension des officiers	115,000.00
Obligations en première hypothèque	2,350,000.00
Au compte du capital — privilégié	\$2,000,000.00
Ordinaire	2,500,000.00
	<u>4,500,000.00</u>
Compte des contingents	1,350,000.00
Compte des profits et pertes:—	
Montant le 31 août 1915	512,060.50
Profits pour l'année après paiement d'intérêt sur obligations et après avoir pourvu à la taxe de guerre pour deux ans jusqu'au 31 août 1916	\$774,270.12
Dividendes sur stock privilégié et ordinaire	440,000.00
	<u>334,270.12</u>
	<u>\$46,330.62</u>
Passif indirect: Aucun.	\$10,910,192.38

Nous avons examiné les livres de la compagnie pour l'année expirant le 31 août 1916, et certifions que l'exposé ci-dessus est un état exact des affaires de la compagnie à cette date tel qu'indiqué par les livres.

CREAK, CUSHING & HODGSON, C.L.,

Auditeurs.

Montréal, 2 octobre 1916.

Aux actionnaires de

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited,

Montréal.

Messieurs: — Nous faisons rapport que nous avons examiné les livres de la compagnie à Montréal, Winnipeg, Fort William et Medicine Hat pour l'année expirant le 31

août 1916, vérifiant le montant en caisse, les billets recevables, les comptes de banque, les placements et les comptes recevables, au sujet desquels il a été amplement pourvu.

Les stocks en mains de blé, farine et provisions sont vérifiés quant aux quantités par les surintendants des diverses minoteries, confirmés par les rapports des moulins, et sont évalués sur une base sûre et économique, tenant compte du prix excessivement élevé du blé et des variations des marchés.

Il n'est fait aucune disposition pour la dépréciation générale, mais le coût de réparations et d'entretien des diverses installations a été inclus dans les dépenses courantes de l'année.

CREAK, CUSHING & HODGSON, C.L.,

Auditeurs.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie en 1817

Capital payé, \$16,000,000

Surplus, \$16,000,000
Total de l'actif, \$300,421,701

Profits indivisibles, \$1,321,103

BUREAU DE DIRECTION:

M. R. B. Angus,
Hon. Robert Mackay,
M. C. R. Hosmer,

Président: Sir H. V. MEREDITH, Bart.,
M. H. B. Greenhalgh,
Lord Shaughnessy, K.C.V.O.,
M. A. Baumgarten,

Sir William Macdonald,
M. C. B. Gordon,
R. Wm. McMaster,
M. D. Forbes Angus.

M. H. B. Drummond.

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, LL.D., gérant-général.
A. B. Heathwaite, sous-gérant-général.

Partout en Canada et à Terrebonne;

Succursales et Agences: à Londres, Angleterre
et New-York, Chicago et Spokane, aux Etats-Unis

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE TRANSIÈRE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE \$7,700,000
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE \$28,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Héique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, Gérant général.

Yvon Lamarre, Inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.

F.-G. Leduc, gérant, bureau 95 rue St-Jacques; P. A. Lavallée, gérant adjoint.

Siège Social: MONTREAL.

161 Succursales et Agences au Canada.
32 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.



La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1861

CETTE BANQUE

Capital versé - - - \$7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,250,984

Bureau chef: 203, RUE ST-JACQUES

H. Montagu Allan, K. W. Blackwell, Vice-Président
Président.
Thos. Long, Andrew A. Allan, F. Robertson
Vlex. Barney, C. C. Ballantyne, G. I. Cairns
Orr Lewis, A. J. Dawes, A. B. Evans
F. Howard Wilson, E. F. Hebden

E. F. Hebden, Directeur-gérant.
D. C. Macarow, Gérant-général.
F. E. Merritt, Surintendant des succursales et insp. en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine
Est; 520, Sainte-Catherine Ouest; 1315 Boulevard
Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672
rue Centre, et Col. St-Denis et St-Zotique.

Transige des affaires de Banque en général. Emet des Crédits Commerciaux, négociables en Chine, au Japon, et autres pays étrangers. Emet des Lettres de Crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde. Emet des mandats payables, sans charge dans toutes les Banques du Canada.

Ayant 206 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires ne sauraient être surpassées.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant. Le taux d'intérêt alloué au plus haut taux courant.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé, \$2,000,000. Capital payé, \$1,000,000. Fonds de réserve, \$650,000.

SIÈGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES.

Total de l'actif au 31 décembre 1915, \$14,569,491.76.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. Laporte, président Laporte Martin, Ltée. M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.
Vice-Président: M. W. F. Carsley, capitaliste. Hon. Alphonse Racine, président Alphonse Racine, Ltée.
Vice-Président: M. Tancrède Bienvenu, administrateur de Lake of St. J. O. Beauchemin, président Librairie Beauchemin, Ltée.
the Woods Milling Co M. Martial Chevalier, Directeur-Général, Crédit Foncier Franco Canadien.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur Crédit Foncier Franco Canadien.
Hon. N. Péroudeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement de Québec.

BUREAU CHEF.

Directeur Gérant général: M. Tancrède Bienvenu, A. Giroux, secrétaire.
MM. M. Larose, inspecteur en chef, J. A. Turcot, inspecteur, A. Thibault, assistant-inspecteur

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Emission de lettre de Crédit Circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits Commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Épargne, sont contrôlés par un Comité de Censeurs qui examinent mensuellement les placements ainsi faits.



ARTICLES
DE
PECHE

LIGNES en soie, en toile et en coton, couleurs assorties,
prix 10c à \$1.25
CANNES A PECHE, en "bambou", en "Greenheart", etc.,
prix de 25c à \$7.50
BOUCHONS OU FLOTTANTS pour lignes depuis 10c
HAMECONS, montés ou ordinaires, toutes gran-
deurs, prix la douzaine, depuis 30c
MINNOWS ARTIFICIELS, nuancés, toutes cou-
leurs, depuis 30c
CUILLERS A PECHE, en Nickel et en Strachre,
les meilleurs, prix 25c
MOUCHES POUR LA TRUITE, la douzaine .. 50c
MOUCHES POUR L'ACHIGAN, la douzaine .. \$1.50
CHAUDIERES A MINNOWS, depuis 30c

L. J. A. SURVEYER,
LIMITEE

52 Boulevard Saint-Laurent,
2ème porte de la rue Craig

Bulbes d'automne
TULIPES, JACINTHES, ETC.

Arbres d'ornementation

Arbres fruitiers,

Arbrisseaux à

fruits et à fleurs,

Rosiers vivaces, Etc.



PIVOINES, Magnifique Choix

Le Catalogue d'Automne est maintenant prêt
Gratis sur demande

Phone Main 3036

*Articles pour volailles. Ecailles d'huitres, remèdes,
gravier, os broyés, moulins à broyer les os, etc., etc.*

HECTOR L. DERY

21 RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Essayez une caissette de notre fameuse

Frontenac
l'égale des meilleures Bières importées

ETIQUETTE BLEUE "SPECIAL," la reine des Bières
Canadiennes.
ETIQUETTE ROUGE "STANDARD," la Bière des Fa-
milles Canadiennes.
ETIQUETTE BRUNE "TRIANON," une Bière brune,
forte, nutritive.

BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL



BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 Place d'Armes,
MONTREAL.

Agents demandés dans tous
les districts non représentés.